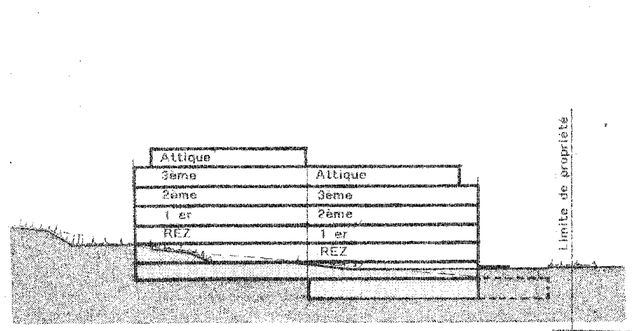
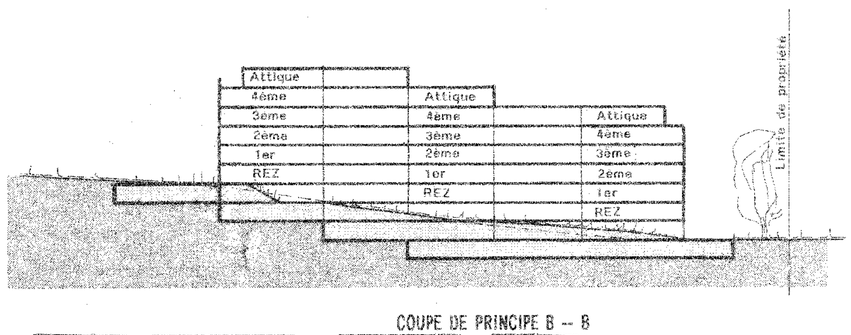


COUPE DE PRINCIPE A -- A



COUPE DE PRINCIPE B -- B



LEGENDE

- Périmètre de validité du plan. Degré de sensibilité OPB : selon indications sur le plan.
- Limites au sol des constructions hautes
- Constructions existante et maintenue dans son gabarit (le nombre de niveaux est indiqué sur le bâtiment. Affectation : Equipement public communal.
- Constructions projetées. Le nombre de niveaux est indiqué sur chaque bâtiments. La hauteur des attiques est limitée à 3m. Affectation : Logement.
- Construction en sous-sol, garage (1,2 place pour 100 m2 SBP). Places visiteurs en surface, 1 place pour 8 logements. Les dalles de couverture devront supporter les véhicules de plus de 16 tonnes
- Cession gratuite de terrain au domaine public cantonal
- Accès limité aux véhicules d'interventions.
- Engazonnement et plantations en pleine terre // sur dalle de garage.
- Parc ouvert au public
- Végétation existante à sauvegarder.
- Servitude de passage public à pied.
- Accès au garage souterrain.

Note :

- Les accès véhicules d'intervention devront se conformer à la directive N° 8 de l'inspection cantonale du service du feu.
- Les aménagements extérieurs, notamment l'emplacement des cheminements piétons figurent à titre indicatif et devront faire l'objet d'une étude particulière.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DE GENÈVE

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT - DIVISION DE L'URBANISME - SERVICE DES ÉTUDES ET PLANS DE QUARTIERS

CHENE - BOURG

Feuille Cadastrale N° 14

Plan localisé de quartier

Situé entre l'Avenue Petit-Senn et la route de Sous-Moulin

Adopté par le Conseil d'Etat le : 15 Mars 1993 Visa : Timbre :

Adopté par le Grand Conseil le :

Echelle 1 / 500

Date 19 mai 1992

Dessin DIM

Modifications		
25/6/92	Synthese	DIM
08/07/92	PARC PUB.	DIM
27/09/92	ACCES DE	DIM

Sous - secteur Statistique CIREC: 13 00 02

Code Communes et quartiers: 512

Tiroir: 7 5 3 Casier:

Plan N° 28489 Indice

CDU: 7 1 1.5